

## Bulletin de novembre 2003

### *Le deuxième souffle*

18 octobre 1993, 13 Montreuillois réunis en assemblée générale constitutive créent VVV. Il n'est pas désagréable pour les fondateurs de poser quelques instants leur sac et regarder le chemin parcouru.

Au moment même où ces 13 pionniers se lançaient dans l'aventure, le maire de la ville déclarait dans Montreuil-Dépêche que le vélo est « un agréable moyen de transport très écologique (...) mais l'emprise des rues est, la plupart du temps, insuffisante pour l'intégration du vélo dans [notre] ville ».

Le ton était donné, la bataille serait rude !

Elle le fut mais 7 années d'action persévérante nous ont conduits à la première piste (Résistance) et à l'ouverture d'un dialogue fructueux avec la Ville, conclue par la Charte signée en avril 2002.

Reste à la réaliser. C'est le second chantier qui s'ouvre pour VVV. Nous avons su faire reconnaître l'existence des cyclistes, la nécessité de leur faire des aménagements.

Aujourd'hui, nous devons quitter nos oripeaux de contestataires pur sucre et endosser l'habit du bâtisseur. Ne faisons pas preuve de fausse modestie, nous nous sommes bien défendus dans ce premier rôle, essayons maintenant de faire aussi bien dans le second.

La tâche sera tout aussi ardue. Nous le voyons bien depuis 18 mois. Montreuil n'est pas Strasbourg qui avait lancé son plan vélo alors que ses rues étaient pleines de cyclistes.

Bien sûr, en 10 ans de nombreux Montreuillois se sont (re)mis en selle, mais des axes importants où des aménagements s'imposent sont encore très peu empruntés. Il va falloir convaincre, ne jamais oublier qu'on ne fait pas le bonheur des gens sans leur consentement.

Débattre au sein de VVV, débattre avec les riverains des rues concernées, débattre avec les élus, nous informer de ce qui se fait ailleurs, en France, à l'étranger.

La tâche sera certainement plus compliquée qu'elle n'a été ces dix premières années mais, parions-le, plus enrichissante.

La réussite passera aussi par un renouveau de l'association : continuer et amplifier ce qui a été réussi (les bourses aux vélos, les balades-découvertes, les ateliers-réparation), renouveler



### **Vendredi 5 décembre 20h** 50 avenue de la Résistance **Assemblée générale**

Vous êtes tous et toutes bienvenu-e-s.  
Outre l'élection d'un nouveau bureau, nous devons décider des orientations pour 2004.  
C'est, pour beaucoup d'adhérents de l'association, LA rencontre de l'année avec VVV. Ne la manquez pas!  
VVV offre à boire, vous pouvez apporter des grignotages à partager

Atelier réparation samedi 6 décembre,  
15-18h 50 avenue de la Résistance

➔ ➔ ➔ ce qui fut une part majeure de notre réussite (une équipe soudée qui commence à fatiguer, un bulletin apprécié qui ne tient pas assez compte de la diversité des adhérents), diversifier nos services aux cyclistes (juridique, la sécurité pour les enfants, les débutants, le vol ...).

Vendredi 5 décembre, notre assemblée générale annuelle sera l'occasion de renouveler la présidente, le trésorier, la secrétaire, de discuter de ces enjeux ... et de boire aux 10 ans de VVV un coup que nous n'aurons pas volé !

## Bientôt du nouveau sur la piste Beaumarchais-Gambetta

*6 novembre: rencontre entre VVV et le maire adjoint aux transports et les responsables de la voirie*

Pour ce qui est de la **nouvelle piste Lycée Jean-Jaurès - Grands Pêcheurs**, l'unanimité s'est faite autour de la table pour reconnaître la qualité de cet aménagement qui redistribue l'espace au profit des piétons et des cyclistes, sécurise notre circulation à deux roues, le tout avec de confortables «niveaux zéros» aux intersections. Le maire-adjoint nous a également indiqué que le petit aménagement rue des Soucis était une erreur qui va être rectifiée et qu'une vérification réglementaire et technique était en cours afin de pouvoir passer cette rue en sens unique. Affaire à suivre de près car la sortie de la piste vers le lycée Jean-Jaurès par cette rue des Soucis n'est ni aisée ni sécurisée en raison des stationnements illégaux et des entrées de véhicules non riverains.

Le point financier de cet aménagement est en cours de finalisation. Il reste de l'argent pour **améliorer la bande cyclable à contre sens Beaumarchais Gambetta**. Les revendications de VVV ont été entendues et un accord s'est dégagé pour réduire la vitesse des 4 roues (au moins un carrefour en plateau surélevé), améliorer le revêtement et la visualisation de la séparation bande/chaussée (bande de couleur rouge et incrustation de catadioptrés). Pour ce qui est des stationnements illégaux, si le bornage est efficace, il y a encore des stationnements sur les bateaux surtout sur celui du garage désaffecté. Pour ce dernier, un bornage est envisagé. En plus, cette rue passe en stationnement payant, donc les gardes urbains de la ville seront amenés à tourner plus fréquemment et à verbaliser. Des propositions concrètes nous seront transmises prochainement.

Le sens de circulation de l'axe **Raspail-Michelet** est en discussion et sera concerté avec le conseil de quartier dans le cadre du programme mobilier des bus, cette bande cyclable ne sera pas immédiatement rénovée. VVV a attiré l'attention de la Ville sur le caractère encore plus dangereux de cette bande cyclable en ce moment avec le début des travaux du collège. Les services techniques de la Ville vont prendre des mesures qui risquent de se limiter au conseil, comme aux piétons, de traverser pour contourner le chantier.

Les derniers crédits disponibles en 2003 seront utilisés à la **réparation de la piste Résistance**, et le cas échéant à quelques aménagements du quartier Paul Signac suite à la réorganisation de la circulation, réorganisation concertée avec les habitants et qui limite fortement le transit dans ce quartier. Enfin, n'hésitez pas à nous faire remonter **vos demandes d'installation d'arceaux**.

Pour les aménagements **pour 2004**, VVV a rappelé son souhait de travaux sur des axes structurant avec comme priorités : **la prolongation de la piste du Bel Air vers la place de la mairie et vers Fontenay, l'axe Aristide Briand - Paul Vaillant Couturier, l'aménagement d'une zone 30 Villiers Papillon**. VVV a également rappelé que son rôle est de faire connaître l'avis des usagers de la bicyclette sur des projets d'aménagements auprès des pouvoirs publics et des habitants mais que la responsabilité de l'information ou de la concertation institutionnelle avec des conseils de quartier relève elle de la Ville.

Prochaine réunion avec le maire-adjoint chargé de la circulation : mercredi 26 novembre. Nous vous tiendrons donc au courant des avancées et pourrons en discuter lors de l'assemblée générale du 5 décembre.

